**La *Société Goethe de France***
**vous informe de la mise en ligne**
**de son nouveau site internet**
**au lien suivant :**

http://www.societe-goethe.fr/index.php

Le site, rénové en 2014-2015, est désormais plus ergonomique et plus convivial.

Nous vous souhaitons bonne navigation.

Anne FELER – Raymond HEITZ

*Société Goethe de France*

**N.B. :**

L'adhésion à la *Société Goethe de France* représente un coût annuel de 6 € (six euros) après déduction fiscale : elle permet de bénéficier d'un programme d'activités diversifié et de soutiens aux projets scientifiques et culturels.

Les personnes souhaitant adhérer à la *Société Goethe de France* pourront:

- télécharger le bulletin d'adhésion en ligne ;
- bénéficier d'une procédure de logging confidentielle, sans apparition sur la toile: un courriel automatique précisant les identifiants leur est alors adressé ;
- le logging est validé dès réception du bulletin d'adhésion par le trésorier de l'Association ;
- le logging permet de consulter les documents en accès restreint.

*Société Goethe de France*
Département d'Études Allemandes • Université de Strasbourg • 22, rue Descartes • 67084 Strasbourg Cedex
http://www.societe-goethe.fr/index.php
sgf@societe-goethe.fr